



# 2M AZUR RENOVATION

Procès-verbal de l'AGO



2M AZUR RENOVATION  
SAS Capital de 1 000,00 €  
23 bis, boulevard de l'Ariane - 06300 Nice  
En formation

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 septembre 2025**

Le 1<sup>er</sup> décembre à 10 heures, sont présents au siège de la société,

Les soussignés :

Monsieur MEJRI Achref, né le 28 novembre 1983 à Manouba (Tunisie)  
De nationalité tunisienne, célibataire,  
Demeurant : 28, rue de Bizerte – Cité Saïd - 2010 Manouba - Tunisie

Et

Monsieur EL MANAA Mohamed Habib, né le 13 décembre 1974 à Ksour Essaf (Tunisie)  
De nationalité tunisienne, marié,  
Demeurant : 74, avenue Cernuschi - 06100 Nice (06)

Actionnaires fondateurs d'une société par actions simplifiée.  
Représentant la totalité des actions, afin de participer à :

#### L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Dont l'ordre du jour annoncé par Monsieur MEJRI Achref, président de cette assemblée, est :

- LA NOMINATION DE LA PRESIDENCE

#### **RESOLUTION N°1**

Nomination aux fonctions de président telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour, le 1<sup>er</sup> décembre 2025, et pour une durée indéterminée :

Monsieur MEJRI Achref, né le 28 novembre 1983 à Manouba (Tunisie)  
De nationalité tunisienne, célibataire,  
Demeurant : 28, rue de Bizerte – Cité Saïd - 2010 Manouba - Tunisie

Celui-ci, présent, déclare accepter ces fonctions.

*CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE*

#### **RESOLUTION N°2**

Il n'est prévu aucune rémunération salariale pour la présidence.

*CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE*

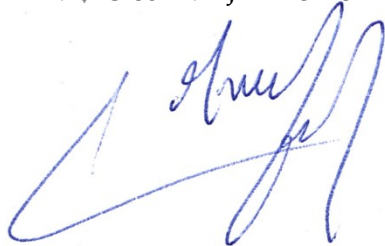
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10 heures 15 minutes.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en autant d'exemplaires que requis par la loi, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à Nice

Le 1<sup>er</sup> décembre 2025

Monsieur MEJRI Achref



Monsieur EL MANAA Mohamed Habib

